

Compte rendu du CSAL du lundi 20 mars

Besançon, le 21 mars 2023

La réunion s'est ouverte à 9h15, en présence du président Thierry Galvain, de Bernard Lidin, de Christine Lorenzelli, de Nicolas Baerthel et de l'alliance CFTC-CFDT représentée par Isabelle GARREL et Bruno Besançon, ainsi que Jean-Pierre Vernier convoqué en tant qu'expert sur les points 1 et 2 prévus à l'ordre du jour.

Le point 1 : mise en place du Centre de Gestion Financière (CGF) bloc 2

Le point 2 : compte-rendu de l'exécution du budget et présentation du budget pour 2023

Questions diverses : point d'information sur l'informatique

Le président a constaté, que le quorum n'était pas atteint, et que le CSAL serait re-convoqué à une date ultérieure proche mais non déterminée.

L'alliance CFTC-CFDT considère, qu'assister au CSAL sur le budget et l'installation d'un nouveau service dans les locaux quai Veil-Picard est l'occasion de se prononcer sur des sujets importants qui touchent la vie quotidienne au travail des agents, et a fait une déclaration dans ce sens à l'ouverture de la séance :

"L'alliance CFTC-CFDT s'inscrit dans le combat national contre la réforme des retraites, qui est un sujet politique non DGFIP et c'est la raison pour laquelle nous siégeons aujourd'hui."

Le président a remercié l'alliance CFTC-CFDT de sa présence.

Solidaires a fait une déclaration liminaire puis quitté la séance.

L'alliance CFTC-CFDT par la voix de Bruno Besançon a posé la question s'il existe un archivage des PV de séances sur un site accessible par les membres participants, avec l'accord de la direction ?

réponse de la direction : cela n'existe pas pour l'instant; le président propose de questionner la DG sur la possibilité informatique de décliner cela au niveau local (l'exemple de RESANA qui est un site interministériel).

Pour la re-convocation du CSAL, l'alliance CFTC-CFDT prévoit la même représentation, avec l'accompagnement d'un expert qui sera Jean-Pierre Vernier; lors des prochains CSAL, notamment celui portant sur le SIP de Besançon le 6 avril 2023, il serait intéressant de pouvoir désigner un expert également.

L'équipe locale se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions